

Décharge 2011: 8e, 9e et 10e Fonds européens de développement (FED)

2012/2166(DEC) - 04/02/2013 - Document de base non législatif complémentaire

Recommandation du Conseil : 9^{me} FED

Conformément à l'accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du protocole financier de l'accord de partenariat entre les ACP et la Communauté européenne et ses États membres, signé à Cotonou, et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE instituant un 9^{ème} Fonds européens de développement (FED) et ayant examiné le compte de gestion et le bilan afférents aux opérations du 9^{me} FED, arrêtés au 31 décembre 2011, ainsi que le rapport annuel de la Cour des comptes sur les activités relevant des 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} FED relatif à l'exercice 2011, **le Conseil recommande au Parlement européen d'octroyer la décharge à la Commission sur l'exécution des opérations du 9^{me} FED pour l'exercice 2011.**

Cette recommandation n'est accompagnée d'aucun commentaire particulier, le Conseil considérant pour sa part que l'exécution budgétaire est, dans son ensemble, satisfaisante.